

- **Annexe 1 Revaloriser et renforcer la fonction formation**

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Réalisé	Echéance prévue
Impliquer la direction et les encadrants	-Impulsion aux niveaux du pilotage global  - Asseoir l'encadrant dans son rôle de développeur de compétences et d'accompagnateur du parcours professionnel de ses agents.	Intégrer un volet accompagnement du changement et formation aux projets de service	Identification de bonnes pratiques dès 2013	Définition du cadre national d'élaboration des projets de service en 2014
		Valider le plan de formation de la DDI par le directeur.		
		Cadrer l'exploitation des volets formation des entretiens professionnels		-Identification de bonnes pratiques au 1 <sup>er</sup> semestre -Production d'un guide fin 2014
		Valoriser les initiatives locales favorisant le développement et l'adaptation des compétences individuelles et collectives	Fin 2013 dans le cadre du fonds de modernisation	

Axes	Résultats attendus	Actions	Réalisé	Echéance prévue
Cadrer méthodologiquement l'élaboration des plans de formation dans le cadre des orientations données par la DGAFP.	-Faciliter la tâche des référents locaux de formation.	Identifier les différents cadres et indicateurs fixés par la DGAFP et par les administrations nationales et régionales		Saisine des ministères en janvier 2014
	-Mettre en place un cadre adapté aux DDI.	Identifier les bonnes pratiques locales		1er semestre 2014
	-Améliorer la qualité du diagnostic des besoins de formation.  -Prendre en compte les travaux d'harmonisation et de simplification des procédures et des outils ministériels	Elaborer (travaux interministériels) le cadre méthodologique.		Proposer le cadre méthodologique en septembre 2014
Construire, avec la DGAFP, un système d'appui aux référents locaux de DDI	-Professionnaliser l'ingénierie de formation.	Inscrire dans la feuille de route 2014 des PFRH la mission d'accompagnement des référents locaux de formation.		Action DGAFP mars 2014
	-Faciliter l'assimilation du cadre méthodologique d'élaboration des plans de formation.  -En lien avec les travaux d'harmonisation et de simplification des procédures et des outils ministériels, améliorer globalement la qualité des plans de formation et notamment de la phase diagnostic des besoins de formation.	Mettre en place un plan de formation référents locaux de formation adapté.		Déploiement des modules de formation dès septembre 2014

<b>Axes</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Echéance prévue</b>
Définir des orientations et des objectifs nationaux à prendre en compte dans les plans locaux de formation ainsi que les indicateurs de suivi de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participe au pilotage et à la coordination interministérielle</li> <li>-Cadre national à recouper avec les besoins exprimés localement.</li> <li>-Permet de réaliser un bilan au vu des objectifs assignés.</li> </ul>	Produire un document fixant les orientations prioritaires pour la formation des agents de DDI et les indicateurs associés		Septembre 2014 pour les plans de formation 2015